

Fiche de données de sécurité

Enviro'blend, Inc.

Liquide type Q 03/16/2011

Page 1

SECTION 1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

Nom du produit :	Liquide type Q	Code du produit	244854F
Nom chimique :	Polymère acrylamide / acrylate		

Utilisation de la substance / préparation :	Liquide pour chambre de pompe
---	-------------------------------

			HMIS	
Fournisseur :	Enviro'blend, Inc.	Téléphone : 615-382-8215	Santé	1
	P.O. Box 329	Fax : 615-382-8216	Inflammabilit	1
			é	
	Springfield, TN 37172		Réactivité	0
			Gants et lunettes de sécurité	

Numéros de téléphone d'urgence :	Enviro'blend, Inc.	615-382-8215
	CHEMTREC (Transport)	+1-703-527-3887

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES RISQUES

CLASSIFICATION DU RISQUE :

Ce produit n'est pas classé dangereux conformément aux Directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE. Toutes substance déclarée est présente au-dessous des niveaux de concentration dangereux pour la classification du produit.

SECTION 3 – RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

Ingrédients dangereux ou réglementés

Composant	EINCE/ N° ELINCS	N° CAS	SYMBOLE	PHRASES R / NOTES	% (W/W)
Alcool ethoxylé C10-16	Polymère	Polymère	Xi,N	R36, R51/53	1 – 5
Distillat léger hydrotraité	265-149-8	64742-47-8	Xn	R65	10 - 30

Voir la rubrique 16 pour le libellé des phrases R correspondantes et des NOTES.

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Peau : -----	Retirer les vêtements contaminés. Laver soigneusement les zones affectées avec du savon et de l'eau.
Yeux : -----	Rincer immédiatement à grandes eaux pendant au moins 15 minutes en veillant à ce que toute la surface des yeux et des paupières soit rincée. Consulter un médecin si les irritations persistent.

Fiche de données de sécurité

Enviroblend, Inc.

Liquide type Q 03/16/2011

Page 2

Inhalation : -- Aller au grand air, traiter en fonction des symptômes. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

Ingestion : ---- Ne pas provoquer de vomissement sans consulter préalablement un médecin. Si la personne est consciente, laver la bouche et lui faire boire de l'eau. Si des symptômes apparaissent, consulter un médecin. Ne jamais administrer un produit par la bouche à une personne inconsciente.

Médecins Aucun antidote spécifique n'est connu. Le médecin doit effectuer son diagnostic en fonction des réactions individuelles du patient et contrôler les symptômes ainsi que l'état clinique. Une masse gélatineuse risque de se former en cas d'ingestion, laquelle peut provoquer un blocage lors de la digestion.

Remarque :

SECTION 5 – RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION

Point d'éclair	Méthode utilisée	Inflammable	L.I.E	L.S.E.
Ininflammable	Néant	Limites	Néant	Néant

Moyen d'extinction :

Mousse, poudre sèche, dioxyde de carbone, autre agent d'extinction approprié pour les feux de classe B. Ne pas utiliser d'eau, sauf s'il est possible d'inonder.

Moyen d'extinction inapproprié :

Ne pas utiliser d'eau, sauf s'il est possible d'inonder.

Procédures spéciales de lutte contre le feu :

Porter un appareil respiratoire autonome homologué MSHA/NIOSH. Refroidir les récipients exposés au feu en pulvérisant de l'eau.

Dangers inhabituels et risques d'explosion :

Peut dégager des oxydes de carbone (COx) et de l'oxyde nitreux en cas d'incendie. L'eau en contact avec le produit peut résulter en un sol glissant.

SECTION 6 – PROCÉDURES EN CAS DE FUITES ET DE DÉVERSEMENTS

Mesures à prendre en cas de fuite ou de déversement :

PROTECTIONS (PERSONNEL) :

Porter un équipement de protection individuelle approprié.

CONFINEMENT INITIAL :

Ériger une digue pour contenir la fuite, recouvrir de produit absorbant inerte, balayer et mettre dans un contenant approprié.

PROCÉDURE EN CAS DE FUITES IMPORTANTES :

Ériger une digue pour éviter tout écoulement supplémentaire et utiliser des bidons de récupération ou un camion citerne pour la mise au rebut. En cas de fuites importantes à l'intérieur, évacuer le personnel et ventiler la zone.

PROCÉDURE EN CAS DE PETITES FUITES :

Absorber le produit qui s'est écoulé avec un matériau inerte. Traiter ou éliminer les déchets conformément aux réglementations locales, régionales et nationales.

SECTION 7 – MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION :

Ne pas ingérer. Un équipement de secours doit être facilement accessible (incendie, déversement, fuites, etc). Vérifier que tous récipients sont étiquetés. Ne pas laisser le produit entrer en contact avec les yeux, la peau, les vêtements. Utiliser avec une ventilation appropriée. Laisser les récipients fermés pendant qu'ils ne sont pas utilisés.

CONDITIONS DE STOCKAGE :

Garder le récipient fermé hermétiquement. Entreposer dans un endroit frais et sec. Stocker séparément des produits oxydants. Tenir à l'abri du gel.

Toute utilisation de ce produit dans des procédés à haute température doit faire l'objet d'une évaluation afin de définir et de maintenir des procédures opérationnelles sûres.

SECTION 8 – PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection respiratoire :

Utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH s'il existe un risque d'exposition aux vapeurs ou aux buées.

Ventilation :

Une extraction locale est recommandée si la manutention risque de produire des buées.

Gants protecteurs :

Néoprène, nitrile, PVC, butyle, caoutchouc naturel, viton.

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité avec écrans latéraux

Recommandations en matière d'hygiène :

Appliquer des procédures de travail et d'hygiène personnelle appropriée pour éviter toute exposition. Une fontaine oculaire doit être disponible. Une douche de sécurité doit être disponible. Si les vêtements sont contaminés, les retirer et laver soigneusement la zone affectée. Lessiver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Toujours se laver soigneusement après avoir manipulé des produits chimiques. Ne jamais manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

Autre équipement de protection :

Porter un tablier imperméable et prévoir un bassin oculaire à proximité.

SECTION 9 – CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition :	Néant	pH :	8
Poids volumique :	1.03 - 1.07	Solubilité dans l'eau :	Emulsifiable
Pression de la vapeur :	négligeable	% massique de matière solide :	négligeable
Densité de la vapeur :	négligeable	État :	Liquide
Teneur en COV :	27.4 EPA Méthode 24	Point de congélation :	< -20 ⁰ C.
Taux d'évaporation :	négligeable	Point de solidification :	< -38 ⁰ C.

Viscosité : 400 – 1200 cps à 25 C

Aspect et odeur : Clair à opaque, blanc cassé, légère odeur d'hydrocarbure.

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable
Conditions à éviter :	Éviter la contamination avec de l'eau, elle risquerait de provoquer une gélification.
Polymérisation dangereuse :	N'aura pas lieu
Conditions à éviter :	Températures de congélation
Matières incompatibles :	Agents oxydants
Produits de décomposition dangereux :	Aucun sous des conditions d'utilisation normales, la combustion peut produire des oxydes de carbone et de l'oxyde nitreux.

SECTION 11 – PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë :

Aucune étude de toxicité aiguë n'a été menée sur ce produit. La caractérisation du risque effectuée par le constructeur permet d'affirmer que le risque potentiel pour l'homme est modéré.

SENSIBILISATION :

Ce produit n'est pas supposé provoquer une sensibilisation.

CARCINOGENICITÉ :

Aucune des substances présente dans ce produit n'apparaît dans la liste des carcinogènes établie par l'IARC (Agence internationale pour la recherche sur le cancer), le National Toxicology Program (NTP – Programme toxicologique national) de l'American Conference of Governmental Industrial Hygienists (ACGIH)

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

CARACTÉRISTIQUES AQUATIQUES :

Résultats aigus sur les poissons :

Espèce	Exposition	LC50	NOEC	Descripteur de l'essai
Cyprinodon variegatus	96 h	> 1 000 mg/l	1 000 mg/l	1 % de solution aqueuse d'un produit similaire.
Saumon arc-en-ciel	96 h	> 1 000 mg/l	125 mg/l	1 % de solution aqueuse d'un produit similaire.
Méné à tête de boule	96 h	34,3 mg/l	12,5 mg/l	Produit

Résultats aigus sur les invertébrés :

Espèce	Exposition	LC50	EC50	Descripteur de l'essai
Daphnia magna	48 h	280 mg/l		1 % de solution aqueuse d'un produit

Fiche de données de sécurité

Enviroblend, Inc.

Liquide type Q 03/16/2011

Page 5

				similaire.
Crevette de Mysid	96 h	400 mg/l		1 % de solution aqueuse d'un produit similaire.

MOBILITÉ :

L'évolution dans l'environnement a été estimée en utilisant un modèle de fugacité de niveau III intégré dans l'EPI (interface de programme d'estimation) Suite TM, fourni par l'EPA américaine. Le modèle suppose un état stable entre l'entrée et la sortie totales. Le modèle de niveau III n'impose pas d'équilibre entre les supports définis. Les informations fournies sont destinées à donner à l'utilisateur une estimation générale de l'évolution de ce produit dans l'environnement sous les conditions définies des modèles. Libéré dans l'environnement, la distribution de ce produit dans l'air, dans l'eau et dans le sol / les sédiments s'effectuera dans les pourcentages approximatifs respectifs suivants :

Air	Eau	Sol/Sédiments
<5%	10 – 30%	70 – 90%

POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Aucune bioaccumulation de cette préparation ou substance n'est attendue.

SECTION 13 – ÉLIMINATION DES RÉSIDUS

Si cette préparation devient un déchet, l'utilisateur final doit définir et lui attribuer le code approprié du Code européen des déchets. Fait exclusivement appel à des sous-traitants autorisés. S'assurer de la conformité avec les réglementations CE, nationales et locales.

Mettre les déchets au rebut dans un incinérateur ou un site de traitement/élimination des déchets accrédité et conformément à toutes les règles en vigueur. Ne pas jeter les déchets dans les canalisations locales ou avec les déchets ordinaires. Ce produit est sans cendres et peut être brûlé directement dans un équipement approprié. Tout déchet chimique est un polluant potentiel de l'environnement et ne doit PAS être éliminé par le sol, les égouts municipaux, les écoulements ou les cours d'eau naturels.

Il convient de faire appel à une entreprise qualifiée ou accréditée pour le recyclage, la réhabilitation ou la mise au rebut des fûts vides.

SECTION 14 – RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT

Ce produit n'est pas réglementé pendant le transport terrestre, aérien (OACI/IATA) ou maritime (IMDG/IMO)

SECTION 15 – DONNÉES RÉGLEMENTAIRES

CLASSIFICATION ET ÉTIQUETAGE :

Cette préparation n'est pas réglementée, nous recommandons cependant de prendre les précautions suivantes :

PHRASES DE SÉCURITÉ

S24/25 – Éviter le contact avec la peau et les yeux.

S37/39 – Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage.

LOIS INTERNATIONALES SUR LE CONTRÔLE DES PRODUITS CHIMIQUES :**EUROPE :**

Les substances présentes dans cette préparation ont fait l'objet d'un examen de conformité avec les inventaires EINECS ou ELINCS.

ÉTATS-UNIS :

Les substances présentes dans cette préparation sont incluses dans la liste d'inventaire TSCA 8(b) ou n'ont pas besoin d'y figurer (40 CFR 710).

CANADA :

Les substances présentes dans cette préparation sont incluses dans la liste des substances domestiques (DSL) ou n'ont pas besoin d'y figurer.

JAPON :

Ce produit contient des substances qui ne sont pas en conformité avec la Loi réglementant la fabrication et l'importation de substances chimiques et ne figurent pas dans la Liste du Ministère du commerce international et de l'industrie (MITI).

SECTION 16 – RENSEIGNEMENTS DIVERS

LISTE DES PHRASES R PERTINENTES ET DES NOTES DANS LA RUBRIQUE 3

R36 – Irritant pour les yeux.

R51/53 – Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 – Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

Préparé par : JBV

Date de révision : Original 21/07/2009

Date de révision : 16/03/2011 – date de modification

AVIS

Fiche de données de sécurité

Enviroblend, Inc.

Liquide type Q

03/16/2011

Page 7

Dans la mesure où les conditions et les méthodes d'utilisation de ce produit échappent à son contrôle, Enviro blend., Inc. n'assumera aucune responsabilité quant à l'emploi de ce produit et décline expressément toute responsabilité. Les renseignements présentés ici ont été obtenus auprès du fabricant et/ou d'autres sources techniques confirmées. Ces renseignements sont considérés véridiques et exacts, mais aucune garantie implicite ou explicite ne peut être accordée quant à l'exactitude des renseignements, aux risques liés à l'utilisation du produit ou aux résultats obtenus de son utilisation. L'utilisateur est seul responsable de la conformité avec l'ensemble des lois et réglementation fédérales, nationales et locales.